

CONDITIONS GENERALES

Réservation

Les réservations ne seront effectives qu'aux deux conditions suivantes :

- signature du contrat par le client
- versement d'un acompte équivalent à 50% du montant de location du matériel
- versement pour une caution équivalente au matériel loué (caution minimum de 500€)

Durée de la location

La durée prendra effet à 18h le jour de la prestation pour se terminer à 11h le dernier jour de cette même prestation. Cette durée dépendra du contrat signé entre les deux parties.

Annulation

En cas d'annulation, l'acompte versé nous reste acquis à titre d'indemnité. L'annulation doit nous parvenir par recommandé au moins 1 mois avant la date de location. Dans le cas contraire, l'entièreté du montant de mise à disposition nous est dû.

Transport

Le transport est assuré obligatoirement par nos services. Dans le cas d'un contrat de plus de deux jours, le transport sera assuré par la tiers partie.

Les kilomètres pour le transport sont facturés à 0.30€/Km (aller/retour) avec un forfait minimum de 30€ HTVA. Nous pouvons être amenés à livrer le matériel plus tôt et à l'enlever plus tard. Si tel était le cas, nous préviendrons le client des jours et heures de livraison et de reprise quelques jours avant la mise à disposition.

Réception du matériel

Lors de la livraison, un responsable doit être présent afin d'apporter une aide au déchargement. Les explications du montage et démontage lui seront fournies à ce moment.

Enlèvement du matériel

Lors de l'enlèvement du matériel, un responsable doit être présent afin d'apporter une aide lors de la reprise du matériel. Si le matériel n'était pas accessible à l'heure prévue, une indemnité équivalente au prix de location/journée (cfr notre prix tarifaire) nous serait due. Cette indemnité serait automatiquement doublée pour les week-ends.

Autorisations et taxes (communales ou autres)

Toutes les autorisations et taxes seront à charge du client.

Responsabilité / surveillance

Le client doit utiliser le matériel en bon père de famille. Le matériel est sous l'entière responsabilité du client, et ce, depuis le dépôt jusqu'à la reprise du matériel. Durant la prestation, il nous est loisible d'effectuer un contrôle de routine. Si le matériel mis à disposition n'était pas utilisé dans les règles, le matériel pourra être enlevé immédiatement par nos soins. Dans ce cas, l'entièreté de la somme contractuelle nous reste due ainsi que les frais de remise en état du matériel si besoin est.

Dégâts

Nous nous engageons à mettre à la disposition du client un matériel récent, en bon état de fonctionnement et de propreté. Les dégâts constatés au matériel (sauf usures normales) sont à charge du client. En cas de perte, vol, destruction ou autre, le client s'engage à prendre en charge tous les frais de remise en état ou de remplacement du matériel endommagé, volé, perdu ou détruit.

Conditions climatiques

Aucun dédommagement ne pourra nous être réclamés pour la non utilisation partielle, voire totale du matériel en raison des conditions climatiques.

Assurance

Notre assurance R.C. est limitée aux dommages occasionnés par notre personnel ou notre matériel. En aucun cas, nous ne pouvons être tenus responsables des accidents dont la cause volontaire ou fortuite n'incombe ni à votre personnel, ni à notre matériel.

Paiement

Le solde (50%) nous est remis au plus tard lors de l'enlèvement du matériel. Une facture acquittée sera établie et envoyée au plus tard 3 jours après la date de la manifestation.

Tous nos prix s'entendent hors TVA de 21%. En cas de litige, seuls les Tribunaux de Liège seront compétents.

Events & Fashion Production s.p.r.l.
Quai des Ardennes 144/15
B-4031 ANGLEUR
R.C. Lg 212.156

ING 340-0215084-73

Tél : +32.4.278.02.03
Fax : +32.4.278.04.03
e-mail : info@eventandfashion.com
TVA : BE 478.901.767